



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES

Section : Langues vivantes étrangères : arabe

Session 2024

Rapport de jury présenté par : Iman TERY, présidente du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sommaire

I. Présentation du concours	3
1. Composition du jury	3
2. Réglementation	3
3. Remerciements	3
4. Compte rendu des épreuves pour la session 2024	4
4.1. Préambule	4
4.2. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admissibilité 2024	4
4.3. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admission 2024	5
4.4. Programme Capes session 2024	5
II. Épreuves d'admissibilité	6
1. Épreuve écrite disciplinaire	6
1.1. La composition	6
1.2. La traduction	9
2. Épreuve écrite disciplinaire appliquée	14
III. Épreuves d'admission	18
1. Épreuve de leçon	18
2. Épreuve d'entretien	22

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I. Présentation du concours

1. Composition du jury

Le jury du concours comprend au total 18 membres, dont nous saluons ici le travail et l'engagement. Il comprend 50% de femmes et 50% d'hommes. La composition du jury a été publiée sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr (jusqu'à la publication des résultats d'admission).

2. Réglementation

Les modalités des épreuves du CAPES sont disponibles sur :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-du-capes-externe-et-du-cafep-capes-section-langues-vivantes-etranangeres-532>

Rappelons que selon les textes officiels :

- Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour les épreuves d'admissibilité, une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission la note 0 est éliminatoire.
- Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours, entraîne l'élimination du candidat.
- L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

3. Remerciements

Les réunions du jury ont eu lieu au lycée Lucie Aubrac à Courbevoie dans d'excellentes conditions. La Présidente et les membres du jury sont très sensibles à l'accueil qui leur a été réservé et remercient Madame la Proviseure du lycée et son équipe administrative.

Les épreuves d'admission se sont déroulées également dans d'excellentes conditions matérielles à l'INALCO à Paris. Que Monsieur le Président et Mme la Directrice des services ainsi que leurs collaborateurs trouvent ici l'expression des remerciements chaleureux qui leur sont dus.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. Compte rendu des épreuves pour la session 2024

4.1. Préambule

Nous félicitons les lauréats de la session 2024 et leur souhaitons plein succès dans leur carrière de professeurs certifiés.

Les inscrits étaient 223 cette année au CAPES externe d'arabe. Comme chaque année, nous déplorons un certain nombre de désistements. 88 candidats se sont présentés à la première épreuve de l'écrit et seuls 83 à l'ensemble des épreuves.

Les deux épreuves d'admissibilité nous ont permis de sélectionner 18 candidats pour les épreuves d'admission. La barre d'admissibilité a été fixée à 6,13.

Le CAPES d'arabe offrait, cette année, sept postes. Seuls 16 candidats se sont présentés aux deux épreuves de l'oral. Nous avons pourvu tous les postes offerts au concours avec une barre d'admission fixée à 8,73.

Nous profitons de ce rapport pour rappeler aux futurs candidats que la maîtrise de l'arabe et du français sont les conditions *sine qua non* pour se présenter à ce concours et qu'ils doivent avoir pris connaissance du déroulement et des attendus des épreuves avant de les passer.

Il est impératif pour tout candidat au CAPES d'arabe de prendre connaissance du rapport du jury, afin de mieux saisir les attendus du concours lors des épreuves écrites et orales.

4.2. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admissibilité 2024

CAPES externe d'arabe	
Nombre de postes :	7
Nombre de candidats inscrits :	223
Nombre de candidats présents :	88
Barre d'admissibilité – sur 20 :	06,13 (moyenne coefficientée de 24,5 sur 80)
Nombre de candidats admissibles :	18
Epreuves écrites d'admissibilité – sur 20	
Moyenne :	08,47
Note la plus haute :	12,78
Epreuve écrite disciplinaire – coef. 2 :	
Moyenne des admissibles – sur 20 :	07,93
Note la plus haute – sur 20 :	12,38
Note la plus basse – sur 20 :	05,25
Epreuve écrite disciplinaire appliquée – coef. 2 :	
Moyenne des admissibles – sur 20 :	09



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note la plus haute – sur 20 :	17
Note la plus basse – sur 20 :	05,50

4.3. Le CAPES en chiffres - Bilan de l'admission 2024

CAPES externe d'arabe	
Nombre de postes :	7
Nombre d'admissibles présents aux épreuves orales :	16
Barre d'admission – sur 20 :	08,73 (moyenne coefficientée de 104,76 sur 240)
Nombre de candidats admis :	7
Résultats des admis à l'ensemble des épreuves : écrites et orales – sur 20	
Moyenne :	10,24
Note la plus haute :	13,75
Epreuves orales d'admission – sur 20	
Moyenne des admis :	11,04
Note la plus haute :	15,50
Note la plus basse :	08,63
Epreuve orale de leçon – coef. 5 :	
Moyenne des admis – sur 20 :	11,71
Note la plus haute – sur 20 :	18,50
Note la plus basse – sur 20 :	07,50
Epreuve d'entretien – coef. 3 :	
Moyenne des admis – sur 20 :	09,93
Note la plus haute – sur 20 :	13
Note la plus basse – sur 20 :	08

4.4. Programme Capes session 2024

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème des programmes de collège :

L'imaginaire

Axes (programmes de lycée) :

La création et le rapport aux arts

Sauver la planète, penser les futurs possibles

Identités et échanges

Territoires et mémoires

II. Épreuves d'admissibilité

Deux épreuves :

- épreuve écrite disciplinaire (6 heures, coefficient 2)

L'épreuve est composée de deux parties :

- Une composition en arabe à partir d'un dossier.
- Une traduction : thème et version.

- épreuve écrite disciplinaire appliquée (6 heures, coefficient 2)

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du dossier conçu par le jury.

1. Épreuve écrite disciplinaire

1.1. La composition

L'épreuve disciplinaire regroupe deux exercices, la composition structurée en langue arabe et la traduction. Il faut traiter les deux exercices en gérant son temps.

Il est en effet important de ne négliger aucun exercice. On ne saurait trop conseiller aux candidats de bien s'entraîner, durant l'année de préparation, en apprenant à gérer la durée de l'épreuve en deux temps, le temps de la composition et le temps de la traduction, sans oublier de faire une conclusion à la fin de la composition et de prendre un temps de relecture à la fin. Le fait de ne pas traiter un des deux exercices de l'épreuve entraîne une pénalisation dans l'évaluation finale.

Pour le sujet de la composition de 2024, le thème retenu était *Territoire et mémoire* (فضاء وذاكرة), décliné en quatre documents que les candidats devaient mettre en relation les uns avec les autres autour d'une problématique issue de l'analyse et de la mise en perspective des éléments suivants :

Le document 1 contenait une petite présentation et un extrait du roman *كوكو سودان كباشي* (*Koukou Soudan Kébachi*) de Salwa Bakr publié en 2004 par les éditions Dār Mīrīt. À travers ce roman, la romancière égyptienne traitait de l'histoire des opprimés « sans-voix » d'Égypte. L'extrait rapportait les propos d'une narratrice qui se lançait dans la lecture du journal de 'Uṭmān Ḥifnī et de ses compagnons, dont faisait partie Koukou Soudan Kébachi, capturés comme esclaves et envoyés se battre dans un bataillon égypto-soudanais au Mexique pour le compte de l'armée française.

Le document 2, intitulé « كناوة المغرب.. موسيقى عزفت على وجع العبيد » (*Gnawa : musique marocaine traitant de la douleur des esclaves*), était tiré d'un article publié le 24 mai 2019 par Al Jazeera documentary. L'article présentait le genre musical Gnawa qui est une musique d'anciens esclaves venant d'Afrique subsaharienne. Ce genre musical fait partie aujourd'hui du paysage artistique et culturel marocain et conserve la mémoire et les traditions de cette partie de l'histoire du Maroc.

L'image associée à l'article montrait un artiste gnaoui du Maroc, Mustapha Bakbou, accompagné de sa troupe musicale dont fait partie un enfant, qui aura un jour le rôle de transmettre à son tour cet héritage. Le document 3 était un extrait du roman *فستق عبيد* (*Pistache d'esclaves*) de la romancière jordanienne Samiha Khrais publié par al-Ān nāširūn wa-muwazzi'ūn, en 2017. L'écrivaine jordanienne y parlait de l'esclavage à la fin du XX^e siècle au Soudan rappelant l'implication du régime colonial dans la traite négrière. L'extrait traitait avec réalisme de l'oppression qu'ont subie les peuples africains pour souligner la nécessité pour les anciens pays colonisateurs d'assumer leurs responsabilités et de réparer les injustices commises dans le passé.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Le document 4, intitulé "عنتر وعبلة في عصر السلفي" (*'Antar et 'Abla à l'ère des selfies*), traitait lui aussi d'un personnage condamné à l'esclavage, cette fois à travers un dessin de Hasan Idlibi et Wafaa Charaf, et un texte de Sanaa Chabbani, publié en 2018 par Dār al-mu'allif li-l-našr wa-l-tawzī'. Ce document iconographique était inspiré de l'histoire des amours contrariées de 'Antar, né d'un père arabe et d'une mère noire esclave et de sa cousine 'Abla à l'époque préislamique. 'Antar devenu un poète célèbre sera affranchi de sa condition servile. Les deux amoureux portaient chacun un maillot de football des deux clubs rivaux Real Madrid et FC Barcelone, tout en essayant de se prendre en photo sur Facebook. Le dessin soulève la question des nouvelles formes d'esclavage liées aux réseaux sociaux et au sport.

Le jury a apprécié les compositions des candidats qui ont su éviter les écueils signalés dans le rapport de la session 2023 du CAPES et élaborer des problématiques pertinentes comme :

- دور الفن والأدب في التعبير عن التراث والتاريخ المسكوت عنه.
- Comment l'art et la littérature peuvent témoigner de l'histoire et de la mémoire déniées ?
- دور الفن في كشف الحقائق التاريخية المأساوية مثل العبودية وتجارة الرقيق.
- Comment l'art peut-il éclairer les événements historiques tragiques comme l'esclavage ?
- كيف يمكن للفن أن يحارب العنصرية؟
- L'art peut-il être un moyen de lutter contre le racisme ?
- الرواية الأدبية بين الذاكرة الجماعية والشهادة الفردية.
- L'écriture littéraire entre mémoire collective et témoignage individuel

Toutes ces problématiques ont en commun de ne pas occulter les notions de *Territoire et mémoire*, mais de les mettre au centre de la réflexion, en relation avec le thème principal dans le dossier, de la création.

Le tableau suivant présente plusieurs éléments qui rendent évidente la thématique et permettent de l'exprimer sous une forme synthétique et adaptée à la problématique choisie :

Doc. 4	Doc. 3	Doc. 2	Doc. 1
عنتر السلفي	فستق عبيد يحدث أبناءه وأحفاده 1.1	كناوة... وجه العبيد فيلما وثائقيا 1.1	كوكو سودان كباشي الصفحات التي كتبها 1.1 قراءة أوراقه المجهولة الصفراء 2.1.3
عنتر وعبلة عصر السلفي	الحياة...بتفاصيلها الكاملة 1. 1 بعد عام 1955. 201 في الماضي 1.28	الاصطلاح التاريخي 4.1 المحطات التاريخية المختلفة 1.14 قبل 400 عام 4.1 حقبة الملك مولاي إسماعيل 231.	صناعة التاريخ 1.25 مناهج وبرامج التاريخ 1. 27 الفترة ما بين 1863- 21. 1867
عنتر وعبلة	تذكرت 1.25	الذاكرة الشفهية 1.13 تستحضر ذكريات الأجداد والأصول 1.25	ذاكرتي 1.27 انتماء أكبر 1.30
عنتر وعبلة	أردت تحصين أولادي 1. 28-29	تحول الأنين إلى موسيقى دينية 1.11 ضغائن الماضي 1.21	حقائق تم تزييفها وإخفاء أهم ما فيها 1.29
عنتر وعبلة	عسكري مصري 1.2-3	العبيد السابقين في المغرب والمندحرين من	الكتيبة السودانية المصرية في حرب المكسيك 1.1



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

	ضعت بين قيزان وهضاب دارفور 1. 13 تحت حر الشمس الأفريقية 14-131.	إمبراطورية السودان الغربية 1. 2-3	مصريين أو سودانيين أو أفارقة أو عرب 1. 25
	شهيتي مفتوحة لاقتحام العالم 1. 9 كامونقة نسبة إلى قبيلتي 1. 12-11	تشوقهم إلى الوطن والأهل 131. بلدانهم الأصلية 1. 4	بشر وأناس أنتمي إليهم 1. 01
عنتر وعيلة	اسم سيد فارقني 1. 3 هدفا ثمينا للصيادين 1. 14 زربية الرقيق 1. 16 بت عبدا 1. 17 نعيش بشرفنا أحرارا 1. 23 الفسق الذي يوقعك في العبودية 1. 13	اشتراهم الناس 1. 7 العبيد معاناتهم وأحلامهم في الحرية والاعتاق 1. 12 ترحيل العبيد 1. 23	صيد عبدا مغصوبا... قبل ارتحاله 1. 10 سرقته هي الأخرى وبيعت 191.
عنتر	اسم عربي استعاره 1. 2	المؤثرات المرتبطة بالثقافة الأصلية للكنائس الأوائل مع الثقافة المغربية 1. 16	لم يكن يعرف من العربية إلا قليلًا 1. 5 تعلم العربية 1. 7 كانت عربيته تنير ضحكي 171.

De cet exercice préparatoire doit découler une mise en relation des documents entre eux. L'exercice de la composition repose sur une argumentation respectueuse de certaines normes : une introduction comportant une problématique et un plan, un développement qui suit le plan annoncé et dans lequel les assertions sont justifiées à l'aide d'exemples tirés du corpus, et une conclusion qui découle véritablement de la réflexion. Plusieurs candidats ont effectivement construit leur argumentation sur cette base. D'autres ont proposé des problématiques mal posées ou mal articulées avec le plan, des développements qui suivaient un autre plan que celui annoncé en introduction ou qui ne reposaient pas sur le corpus, des conclusions qui n'apportaient pas de réponse à la problématique posée. Il est nécessaire dans le cadre de la préparation du concours que les candidats soient régulièrement confrontés à des sujets de composition afin de s'assurer d'une meilleure maîtrise de l'exercice.

Nous le répétons encore cette année : il ne s'agit en aucun cas de faire successivement un exposé de chaque document ou de traiter les documents un à un dans l'ordre du dossier, en les reliant au thème sans les croiser entre eux ! Par conséquent, il faut proscrire les plans qui traitent d'un seul document par partie. L'explication linéaire doit être maniée avec précaution afin d'éviter l'écueil de la paraphrase.

Des références aux auteurs et ouvrages du programme permettront au candidat d'étoffer son argumentation. La thématique de *Territoire et mémoire* suppose de faire apparaître dans sa composition le rapport entre des lieux bien identifiés et leur lien avec une mémoire collective ou individuelle.

Une prise de distance dans l'analyse des documents est attendue. Elle doit absolument éviter toute opinion personnelle non étayée et tout propos idéologique quel qu'il soit.

Pour la qualité de la langue de rédaction, le jury a remarqué que la maîtrise des bases grammaticales et lexicales pose problème à de nombreux candidats. Il y a un certain nombre de confusions dans le lexique employé, dont certaines pouvaient même appeler à des non-sens ou des contresens. De nombreux candidats ont repris des termes comme « اصطيد » (chercher à tuer ou à capturer un animal) par exemple, dans leurs exposés sans interroger sa signification ni analyser le drame que ce terme décrit.

Les candidats doivent éviter les calques sur le français comme :

- يجب أن نضع الأسماء على الأشياء* (mettre des mots sur)
- الشعوب التي مُسَّت بالعبودية* (touchés par l'esclavage)
- وحيث نتعرف على شخصيات* (où nous reconnaissons les personnages)
- النص عبارة عن رسالة أين يروي فيها الكاتب* (le texte est en forme de lettre dans laquelle l'auteur raconte)

On attendait donc que les candidats fassent la preuve d'un travail précis de problématisation, d'une bonne connaissance des enjeux du dossier et d'une capacité à construire un raisonnement cohérent étayé par des arguments précis.

1.2. La traduction

Les candidats sont vivement invités à consulter le rapport du jury de l'année 2023, qui leur donnera une idée claire des attendus de l'épreuve et des moyens de s'y préparer efficacement.

L'épreuve de traduction se décompose en deux parties, le thème et la version. Le thème désigne la traduction du français vers l'arabe, et la version celle de l'arabe vers le français.

Outre une bonne maîtrise de l'arabe et du français, cette épreuve nécessite une connaissance des attendus académiques de la traduction. Une bonne culture générale dans les deux langues notamment permet aux candidats de saisir le style et les implicites d'un texte littéraire et donc d'en faire une meilleure traduction.

Une bonne gestion du temps est nécessaire afin de proposer des traductions correctes. Cela passe également par un entraînement régulier durant l'année de préparation.

Nous rappelons que les omissions, les erreurs de syntaxe ou d'orthographe et, dans la concordance des temps en français sont pénalisées.

Nous signalons par ailleurs des points qui peuvent être facilement améliorés :

- **Traduire les références** des extraits : le titre, le nom de l'auteur, l'année de publication, etc. et **translittérer** les noms propres. Cette année comme l'année dernière, l'extrait du texte à traduire en version était situé au milieu du document A ; le rapport de jury de 2023 ayant toutefois été explicite sur ce point, les candidats ont été pénalisés.
- **Traduire l'ensemble des textes** soumis à l'exercice ; les omissions, nous l'avons souligné, sont fortement sanctionnées. Attention, les ajouts injustifiés le sont également.
- **Vocaliser le thème entièrement** (*waşla-s* et *madda-s* comprises) ; les vocalisations absentes ou partielles sont pénalisées.
- Ménager du temps pour **écrire de manière lisible et appliquée, en sautant des lignes**. Les mots illisibles sont considérés comme des ratures, et il est attendu qu'un futur professeur puisse se faire comprendre de ses élèves débutants et leur apprendre le bon geste graphique.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

- **Être attentif à la construction du texte source.** Le français comporte parfois de nombreuses subordinées imbriquées les unes dans les autres, là où l'arabe préfère les propositions coordonnées. Dans les textes arabes, la ponctuation peut être rare. Il convient au contraire en français de réfléchir à l'instaurer. Il incombe au candidat de comprendre l'articulation des idées présentes dans le texte et de la restituer de manière claire.

Quelques rappels d'ordre pratique :

- Un mot illisible sera considéré comme une erreur.
- La numérotation des pages doit être continue et correcte (numéro de la page / nombre total de pages).
- Il faut rédiger la copie d'une seule couleur (noire), sans surligner, sans mettre les titres en couleur, etc., bref en s'interdisant toute fantaisie de présentation qui sera considérée par le correcteur comme une tentative par le candidat de lever l'anonymat et donc comme une tentative de fraude. La propreté et la rigueur de la présentation sont suffisantes.
- Pour corriger une erreur, il est préférable de rayer proprement ce qui est à supprimer plutôt que d'utiliser des produits sur lesquels la réécriture n'est pas toujours aisée.

Corrigé commenté de la version

Le texte ne comportait pas de difficultés majeures au niveau du lexique, mais la ponctuation y était quasiment absente. Cela a engendré des confusions dans la compréhension du texte et les rapports qu'entretenaient les différentes propositions entre elles. Il est attendu du candidat qu'une ponctuation claire soit mise en place en français : virgule entre deux propositions, point entre deux idées différentes, *a minima*, et ce en respectant la ponctuation déjà présente lorsqu'elle fait sens. Il n'est pas exclu que le candidat ajoute sur son propre texte arabe des marques qui lui permettent de visualiser la construction du texte plus clairement. À moins d'un effet stylistique voulu (qui ne correspondait pas ici au texte arabe), les phrases ne commencent pas par « Et » dans la langue française écrite.

Les erreurs les plus courantes ont été des erreurs de syntaxe et de choix de temps. Ainsi, peu de candidats ont su restituer les rapports de sens entre les différentes propositions : les premières étaient des subordinées circonstancielles, et étaient donc commandées par une principale qui venait dans un second temps.

Ce rapport syntaxique avait des conséquences au niveau du système temporel : le texte était un récit au passé, et on attendait donc le passé simple pour la proposition principale, et l'imparfait pour les circonstancielles. Cette répartition suivait par ailleurs celle du texte arabe (*al-māḍī* pour la principale, (*kāna* +) *al-muḍāri'* pour les subordinées). Des lacunes éventuelles dans la maîtrise du système temporel peuvent être comblées par la lecture de textes littéraires en français et la consultation d'ouvrages de grammaire.

Ce rapport n'est pas un corrigé modèle, d'autres traductions sont possibles. Si des traductions différentes sont parfois proposées entre parenthèses, rappelons que nous sommes ici dans un rapport de correction. Les candidats **n'ont pas le droit de faire de même** sur leur copie et doivent choisir une seule proposition.

وكان كوكو عندما تأخذه دوامات الحزن والألم خلال وحشة الليل

Lorsque, seul dans la nuit, il sombrait dans des abîmes de tristesse et de douleur,

De nombreux candidats ont confondu « وحشة », la solitude, et « وحشية », la sauvagerie.

ويسرح ببصره بعيدا وهو على سطح الناقلّة



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

et qu'il laissait son regard errer au loin depuis le pont du navire,
Le mot cargo comme le mot transporteur étant postérieurs (de peu) à la guerre du Mexique, il ont été admis mais ne sont pas proposés dans le corrigé.

Le « pont » était la seule traduction acceptable pour « سطح ».

يشرع في صفير حاد ممتد كصفير طير من طيور الغابات

Kūkū commençait à siffler comme un oiseau de la forêt.

Lorsqu'une proposition subordonnée circonstancielle se trouve en première position, le français place couramment le nom du sujet dans la proposition principale.

Un oiseau de la jungle était admis.

ويظل على تلك الحال وقتا وكأته مذهول أو أصابه مس من شيطان رجيم

Il restait ainsi un temps, comme frappé de stupeur ou par un démon.
La locution « شيطان رجيم » est couramment utilisée en arabe y compris dans un contexte qui n'est pas religieux. Elle devait donc être traduite en français par une expression équivalente et courante.

ثم عقب ذلك يشرع في غناء حزين مؤثر بلغة أهله،

Après cela, il entonnait un chant triste et émouvant dans la langue des siens.

وكنت أقوم إليه فأربت على كتفه مواسيا مواسيا...

Alors je me levais, allais auprès de lui et lui tapotais l'épaule affectueusement pour le reconforter.
Il s'agit ici d'un geste amical. Les traductions évoquant des « caresses » n'ont pas été admises. La répétition de mots de sens proches en arabe comme مواسيا مواسيا permet de rendre l'idée que l'on veut exprimer avec insistance ; en français, langue qui n'aime pas la répétition, on ne peut faire de même. Mais il faut trouver un moyen pour rendre l'intensité.

وعندما دخلت النقالة لاسين المحيط الكبير

Lorsque notre navire La Seine atteignit le Grand Océan (l'Océan Atlantique),
Malgré l'alternance entre « ناقلة » et « نقالة », il s'agit toujours du même navire. Le navire en question est un des bâtiments de la Marine royale française envoyés dans le Pacifique en 1845. Ces connaissances n'étant bien entendu pas attendues des candidats, les transcriptions telles que Lāsīn ont été acceptées.

والذي كان يطلق عليه قديما بحر الظلمات،

que l'on nommait autrefois la Mer des Ténèbres,

ظل كوكو خائفا مذعورا زانغ النظرات

Kūkū demeura en proie à la terreur, l'œil hagard.

وكانت عربيته تثير ضحكي أحيانا فهو يقول تزعة بدلا من تسعة

Son arabe me faisait rire parfois, il prononçait (par exemple) *tiz'a* au lieu de *tis'a*.
Le ou la candidate se trouvait ici face à deux possibilités : conserver le défaut de prononciation dans une traduction en français (de type « neuf / neuf »), ou expliquer ce défaut (« il prononçait le chiffre neuf /tiz'a/ au lieu de /tis'a/ »). Ces deux choix étaient admis. Une solution remarquable a été de proposer un changement du chiffre donné en exemple qui reproduisait en français le même défaut de prononciation qu'en arabe (il prononçait « zept » au lieu de « sept »).

وفي إحدى المرات أخذت أحداثه وكان معنا بخيت،

J'entamai un jour une discussion avec lui, en la présence de Bahīt,

ففهمت منه أن لكوكو أختا توأما كان يحبها كثيرا وكان لا يفارقها ولا تفارقه

qui m'expliqua que Kūkū avait une sœur jumelle qu'il aimait beaucoup et dont il était inséparable ;

لكنها سرقت هي الأخرى وبيعت بأرض لا يعرف طريقا لها...

mais elle aussi avait été capturée et vendue on ne savait où...

سلوى بكر، كوكو سودان كباشي، دار ميريت، 2004 (بتصرف)

Salwā Bakr, *Kūkū Sūdān Kabbāšī*, Dār Mīrīt (Dar Merit), 2004 (adaptation).

Le titre d'une œuvre est toujours souligné.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Il est souhaitable d'harmoniser la transcription des noms propres ; le plus prudent reste la translittération *Arabica*. Il n'est pas attendu des candidats une transcription parfaite des noms propres ; il n'en demeure pas moins qu'elle doit être cohérente.

Corrigé commenté du thème

Le texte proposé à la traduction vers l'arabe posait des difficultés de toutes sortes.

Les difficultés lexicales venaient de l'usage volontaire par l'auteur d'expressions anciennes ou de termes peu courants, comme « grosses d'un enfant », « esclaves domestiques », « tas de fumier ».

La construction du texte s'illustre par de nombreuses figures de style de répétition (anaphore, énumération, gradation) qui devaient être restituées en arabe.

Une difficulté secondaire concernait le système temporel : le texte en français employait un présent de narration.

Ce rapport n'est pas un corrigé modèle, d'autres traductions sont possibles. Si des traductions différentes sont parfois proposées entre parenthèses, rappelons que nous sommes ici dans un rapport de correction. Les candidats **n'ont pas le droit de faire de même** sur leur copie et doivent choisir une seule traduction.

Les esclaves domestiques et paysans dorment dans deux bâtisses séparées,

يَنَامُ الْعَبِيدُ الْخَدَمَ وَالْعَبِيدُ الْفَلَاحُونَ (يَنَامُ الْعَبِيدُ الْمُسَخَّرُونَ فِي الْخِدْمَةِ وَفِي الْفِلَاحَةِ / الْعَامِلُونَ فِي الْخِدْمَةِ وَفِي الزَّرَاعَةِ) فِي مَبْنِيَيْنِ مُنْفَصِلَيْنِ (بِنَائِيَيْنِ مُنْفَصِلَتَيْنِ)،

Le texte descriptif est au présent, temps qui a une valeur de caractérisation en français. La traduction arabe reste donc au présent, le passé ne convenant pas puisqu'il ne s'agit pas d'une narration. Il était important de retranscrire clairement le sens : « qu'ils travaillent dans une demeure ou aux champs », l'ensemble des personnes mentionnées étant des esclaves.

Le mot bâtisse correspond à un bâtiment construit en dur, assez imposant. Les traductions telles que كوخ étaient donc inacceptables.

une pour les hommes, l'autre pour les femmes,

أَحَدُهُمَا (مُخَصَّصٌ) لِلرِّجَالِ وَالْآخَرُ لِلنِّسَاءِ.

des bâtisses délabrées qui puent la paille humide et l'urine,

وَهُمَا مَبْنِيَانِ مُتَدَاعِيَانِ (مَتَهَالِكَانِ) تَفُوحُ مِنْهُمَا رَائِحَةُ الْقَشِّ الرُّطْبِ (الْمَبْلَلِ) وَالْبَوْلِ،

On parle ici des deux bâtisses dans lesquelles dorment les esclaves, on attend donc le duel.

où pullulent les rats, se transmettent les maladies,

تَنَكَّأَتْ (تُعْشَعِشُ) فِيهِمَا الْجُرَدَانُ فَتَنْتَشِرُ الْأَمْرَاضُ

mais où règne surtout la peur.

وَلَكِنَّ الْخَوْفَ هُوَ أَكْثَرُ مَا يَسُودُ فِي هَذَيْنِ الْمَبْنِيَيْنِ/ وَلَكِنْ فَوْقَ كُلِّ هَذَا كَانَ الْخَوْفُ هُوَ سَيِّدُ الْمَكَانِ.

Ici, il fallait mettre en valeur le mot « peur » comme il l'est en français, accentué par « surtout ».

Les esclaves ont peur tout le temps.

إِنَّ الْعَبِيدَ فِي حَالَةٍ خَوْفٍ دَائِمَةٍ.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Peur de dormir alors qu'il est peut-être l'heure de se lever.

الْخَوْفُ مِنْ أَنْ يَغْلِبَهُمُ النَّعَاسُ بَيْنَمَا حَانَتْ رُبَّمَا سَاعَةُ الْأَسْتِيقَاطِ (الْخَوْفُ مِنَ النَّوْمِ عِنْدَمَا يَحِينُ رُبَّمَا وَقْتُ الْأَسْتِيقَاطِ).

Il s'agit ici de préserver l'anaphore présente en français avec la répétition du mot « peur », en conservant le nom "الخوف".

« alors qu'il est peut-être l'heure de se lever » pouvait être rendu de plusieurs manières différentes ; cependant il était important de conserver l'idée d'incertitude car elle exprime de manière implicite la peur que les esclaves ressentent de sombrer dans le sommeil du fait de la fatigue.

Attention à la vocalisation de la alif du déterminant *الـ*.

Elle est vocalisée par une wasla *ِ*, lorsqu'elle est précédée par un mot et une fatha *َ*, indiquant la présence d'une hamza al-qat' quand elle débute une phrase.

Peur de ne pas dormir et d'être trop épuisés pour travailler au matin...

الْخَوْفُ إِلَّا يَنَامُوا فَيَكُونُوا مُنْهَكِينَ (مُرْهَقِينَ) جَلَالَ عَمَلِهِمْ فِي الصَّبَاحِ (فَيُصْبِحُوا مُنْهَكِينَ غَيْرَ قَادِرِينَ عَلَى الْعَمَلِ فِي الصَّبَاحِ) ...

Peur des coups qui ne viennent pas et vont tomber par surprise.

الْخَوْفُ مِنَ الضَّرَبَاتِ الَّتِي لَمْ تَأْتِ وَالَّتِي سَتَنْهَالُ عَلَيْهِمْ فَجْأَةً.

Peur des anciens esclaves et des nouveaux esclaves,

الْخَوْفُ مِنَ الْعَبِيدِ الْأَقْدَامِيِّ وَمِنَ الْعَبِيدِ الْجُدُدِ،

ceux qui savent trop de choses et ceux qui arrivent dans une innocence dangereuse.

الَّذِينَ (هُؤُلَاءِ الَّذِينَ) يَعْرِفُونَ الْكَثِيرَ مِنَ الْأُمُورِ وَالَّذِينَ (أُولَئِكَ الَّذِينَ) يَبْدَأُونَ فِي الْخِدْمَةِ وَهُمْ مُتَحَلِّونَ بِبِرَاءَةٍ مَحْفُوفَةٍ بِالْخَطَرِ.

Peur le jour et peur la nuit,

الْخَوْفُ لَيْلٍ نَهَارَ (لَيْلًا وَنَهَارًا)،

On pouvait ici choisir de rester plus près du texte original et de la répétition du mot « peur », en martelant ce mot pour donner le sentiment de harcèlement ressenti par les esclaves.

car l'épouse du général vient chaque matin avant le chant du coq pour les battre.

لِأَنَّ زَوْجَةَ الْعَقِيدِ (الْوَأءِ/الْعَمِيدِ/الْجِنْرَالِ) تَأْتِي كُلَّ صَبَاحٍ قَبْلَ صَبَاحِ الدِّيَكِ لِتَضْرِبَهُمْ.

Le terme « général » correspond à un grade militaire, qui a divers noms dans les différents pays arabes y compris le mot français lui-même qui a été adopté. Toutes ces variantes étaient acceptables. Le coq « chante » en français, mais « crie » en arabe. Le terme « صيحة » correspond à une occurrence unique et spécifique de ce chant et ne convient donc pas.

Et ceux qui ont travaillé dans la nuit et viennent à peine de s'allonger sur leur natte

وَلَا تَسْتَنْتِي أَحَدًا حَتَّى أُولَئِكَ الَّذِينَ (وَالَّذِينَ) عَمِلُوا خِلَالَ اللَّيْلِ وَأَتَوْا لِیَسْتَأْفُوا لِلنَّوْمِ (لِیَتَمَدَّدُوا) عَلَى حَصِيرَتِهِمْ

Là où le français met un point, l'arabe est obligé d'explicitement le lien entre les deux phrases, d'où l'ajout de l'expression "ولا تستثنني أحدا".

sont battus pareil.

تَضْرِبُهُمْ مِثْلَهُمْ مِثْلَ الْآخَرِينَ.

« Pareil » fonctionne ici comme un adverbe car c'est du langage parlé. Il fallait donc rendre en arabe le sens de cet emploi qui signifie de « manière équivalente », c'est-à-dire qu'aucun esclave n'échappait aux coups. Ils étaient pour ainsi dire « à égalité ».



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Et celles qui sont grosses d'un enfant,

وَكَذَلِكَ الْإِمَاءُ الْحَوَامِلُ،

« Grosses d'un enfant » signifie « enceintes ». Les traductions telles que « سمينات » étaient donc inacceptables.

et ceux qui sortent de leurs songes... et ceux qui ont la fièvre,

وَأُولَئِكَ الَّذِينَ بِالْكَادِ يَسْتَيْظُونَ مِنْ أَحْلَامِهِمْ... وَالَّذِينَ (وَأُولَئِكَ الَّذِينَ) يُعَانُونَ مِنَ الْحُمَى،

On reparle ici de l'ensemble des esclaves, et il faut donc repasser au masculin pluriel et ne pas rester au féminin pluriel.

et ceux qui sont si vieux qu'on les jettera bientôt sur le tas de fumier...

وَالَّذِينَ هَرَمُوا لِدَرَجَةٍ أَنَّهُمْ سَيُرْمَى بِهِمْ قَرِيبًا عَلَى كَوْمَةِ الرُّوْثِ،

Le tas de fumier est le lieu à l'air libre où sont entassés les déchets végétaux et les excréments des animaux dont la décomposition permettra de fabriquer de l'engrais. Certaines propositions, comme « كومة الرماد » étaient trop éloignées du sens premier, ou anachroniques, comme « المخلفات الحيوية ».

tous, encore couchés, sont battus pareil.

كُلُّهُمْ مَا زَالُوا عَلَى فِرَاشِ النَّوْمِ، مُنْحَنِينَ ضَرْبًا مِثْلَهُمْ مِثْلَ الْآخَرِينَ.

Véronique OLMI, *Bakhita*, Albin Michel, 2017 (extrait).

مُقْتَطَفٌ مِنْ بَخِيْتَةَ لِفِيرُونِيكَ أَوْلَمِي، أَلْبِين مِشِيل، 2017.

Le nom d'un des personnages du texte proposé en version, *Bahīt*, pouvait permettre aux candidats de proposer une transcription cohérente du titre de l'ouvrage.

Les copies de la session 2024 nous mènent aux conclusions suivantes :

De nombreux candidats maîtrisent les exigences académiques de l'exercice (vocalisation, translittération, traduction des références). Néanmoins, ils sont aussi nombreux à ne pas les maîtriser tout à fait. La moitié des copies de thème seulement ont été entièrement vocalisées et de façon correcte ; moins de la moitié des copies de version ont indiqué et traduit les références du texte.

En thème, un quart seulement des copies a obtenu une note supérieure à 8/20, alors qu'en version, les candidats ayant obtenu une note supérieure à 8/20 représentent le tiers. La version a donc été mieux réussie, ce qui s'explique par une meilleure compréhension globale de l'arabe que du français. La langue arabe des candidats dans l'exercice du thème était dans l'ensemble bien plus fluide, même si elle comportait beaucoup d'inexactitudes, que la langue française employée dans l'exercice de version, qui comportait des fautes graves de syntaxe et de lexique. Nous encourageons donc les candidats dont le niveau de français a été trop faible cette année à travailler ce point en priorité, ce qui leur permettra d'améliorer leur travail en thème comme en version. La maîtrise, tant du français que de l'arabe, est requise par le métier d'enseignant et la traduction, qui obéit à des règles spécifiques, permet de tester la compréhension fine des candidats, y compris dans le registre littéraire des deux langues. Il s'agit donc tout à la fois de maîtriser ces règles et d'améliorer sa compréhension de l'une et l'autre langue.

2. Épreuve écrite disciplinaire appliquée

Durée de l'épreuve : 6 heures

Coefficient : 2

L'épreuve est notée sur 20. Une note égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le dossier de l'épreuve disciplinaire appliquée était composé cette année de six documents articulés autour de l'axe *La Création et le rapport aux arts*.

Document A : le script d'une vidéo extraite de la chaîne « Ten TV », intitulée « Protection de l'environnement : la musique des déchets ou comment un jeune Egyptien a eu pour projet de transformer les ordures en instruments de musique ».

Document B : un extrait du roman *'Azif al-ghuyûm (Le joueur de nuages)* de 'Ali Badr.

Document C : un article tiré du site « Monte Carlo Doualiyya », intitulé « Deux Jordaniennes utilisent la musique comme thérapie et apportent la joie dans une maison pour personnes âgées ».

Document D : une iconographie intitulée « C'est ainsi que les manifestants ont transformé la place de la libération à Bagdad en une exposition artistique captivante », extraite du site « Markaz al-rawabit ».

Document E : une iconographie de l'artiste 'Imâd Hajjaj, tirée du site « al-Arabî ».

Document F : un poème de Ma'rûf al-Rusâfî, intitulé « Les beaux-arts ».

Le jury aimerait commencer par rappeler quelques points généraux :

Le premier concerne la maîtrise de la langue française. Hormis les consignes et les exemples, qui doivent être donnés en langue arabe, l'épreuve doit être intégralement rédigée en français. Or, la qualité de l'expression a été insuffisante dans de nombreuses copies. Les fautes d'orthographe et d'accord, de conjugaisons, les barbarismes, les erreurs dans la construction de la négation, l'absence d'accents, de majuscules ou de ponctuation sont encore très nombreuses. De même, le registre de langue utilisé n'a pas toujours été assez soutenu. Les formes d'oralité et les tournures familières sont malvenues dans une copie de CAPES. On ne dit pas « ses voisins trouvent que c'est médiocre ce qu'il joue », ou « le document A c'est un script », ou « une amie à elle », pour ne citer que quelques exemples. Le jury attend d'un futur professeur d'arabe qu'il s'exprime correctement en français à l'écrit car celui-ci sera amené à utiliser cette langue pour toute communication professionnelle.

Le jury constate également que de nombreux candidats ont récité des cours de didactique sans aucune référence aux documents proposés. Il est conseillé de ne pas reprendre telles quelles des méthodes apprises, sans réfléchir si elles sont adaptées aux documents choisis. De nombreux candidats ont également rencontré des difficultés pour la gestion du temps. Le jury rappelle l'importance de terminer sa copie.

Premier temps : analyse critique des documents A et B et de deux documents sélectionnés

Dans un premier temps, et avant de proposer une élaboration de séquence, le candidat devait sélectionner, en plus des documents A et B, deux autres documents parmi les documents C, D, E et F. Puis, il devait analyser les quatre documents retenus, en montrant comment ils s'inscrivaient dans l'axe du programme indiqué et comment ils pouvaient être mis en relation les uns avec les autres, en indiquant une problématique.

De nombreux candidats ont éliminé les documents D et F au motif qu'ils ne gardaient que les documents relatifs à la musique. Or, prendre en compte trois formes d'art – la musique, le graffiti et la photographie – ne pouvait qu'enrichir le dossier. D'autres candidats ont, quant à eux, choisi les documents C et F. Leur séquence était donc composée de trois documents écrits. Il aurait été plus judicieux de varier la nature des documents, non de peur de « lasser les élèves » comme l'ont affirmé certains, mais afin de les amener à progresser dans différentes compétences langagières. Globalement, peu de candidats ont réellement justifié et argumenté les raisons qui les ont amenés à choisir tel ou tel document. Le jury invite les candidats à approfondir davantage leur réflexion. En effet, l'analyse critique des documents est essentielle pour pouvoir construire une séquence réaliste, adressée à des élèves de collège ou de lycée. Résumer ou paraphraser un document ne revient pas à l'analyser. Il convient de s'intéresser à sa nature (texte littéraire, article de presse, iconographie, document sonore, etc.), aux facilitateurs et

entraves lexicales, aux points communs et différences entre les documents, à la progression linguistique et thématique qui pourrait être envisagée.

Le jury déplore d'ailleurs que peu de candidats aient su identifier une thématique pertinente qui aurait permis de dégager l'intérêt du corpus dans son ensemble. Il a été souvent difficile d'intégrer le document B aux thématiques proposées. Des thématiques telles que « le rôle positif de l'art dans la société » ou « la créativité artistique et son rôle vers le changement et le bien-être » revenait à ignorer le contenu du document B. Le thème commun de l'épreuve de cette année n'était pas la pollution, environnementale ou sonore, ni même l'art, mais l'artiste et ses nouvelles formes d'engagement. Il est important de ne pas confondre problématique et thématique, ainsi que thématique commune et thèmes secondaires. Enfin, il est rappelé que les phrases générales sur l'importance de l'art dans la vie ou l'histoire de la musique arabe n'avaient pas leur place dans cette épreuve.

Second temps : conception et présentation d'une séquence d'enseignement

Dans un second temps, il était demandé aux candidats de concevoir une séquence d'enseignement à partir des documents retenus. Le sujet précisait tous les éléments qui devaient apparaître dans les copies. Le jury conseille donc aux candidats de bien lire les consignes.

Il était judicieux de commencer par indiquer la classe choisie et le niveau du CECRL visé. Le jury recommande aux futurs candidats de bien connaître le programme et les compétences attendues en fonction du niveau des élèves. Trop de candidats en ont encore une connaissance lacunaire et n'ont pas su identifier que l'axe *La Création et le rapport aux arts* relevait de la classe de 2^{nde}, LVB ou LVC, et du niveau A2/B1 du CECRL.

Puis, il fallait indiquer une problématique, telle qu'elle sera formulée en classe. Il est important de préciser que celle-ci ne peut être identique à celle identifiée dans la première partie car elle doit être adaptée à l'âge des élèves, ainsi qu'aux différents objectifs de la séquence. Le jury aimerait rappeler que toute problématique est sous forme de question, mais que toute question n'est pas une problématique.

Puis, le candidat devait déterminer, tout en justifiant ses choix :

- les adaptations à apporter, si nécessaire, aux documents compte tenu des attendus de la classe
La plupart des candidats ont choisi d'étudier les documents dans leur intégralité. Certains ont retiré un paragraphe, mais sans expliquer pour quelles raisons ou en n'évoquant que les contraintes de temps. Très peu n'ont retenu qu'un titre par exemple. Il en va de même pour le document sonore. De nombreux candidats ont évoqué une limite d'une minute et trente secondes, mais peu ont proposé une durée plus limitée ou ont détaillé les coupures du document en justifiant leurs choix. Une réflexion sur l'usage du dialecte dans le document et son exploitation en classe aurait été intéressante à mener.

- la tâche finale proposée

Il est important d'annoncer la tâche finale rapidement. En effet, dans le cadre d'une approche actionnelle, c'est cette tâche qui déterminera l'enchaînement des séances, la manière dont les documents pourront être didactisés ainsi que la progression des apprentissages.

Le jury attire également l'attention des futurs candidats sur le fait qu'un professeur d'arabe est un professeur de langue étrangère et non d'arts plastiques. Il ne peut uniquement proposer comme tâche finale de « créer une œuvre artistique basée sur la création et l'imaginaire » ou de « ramasser des déchets pour en faire une œuvre artistique exposée au lycée ».

- le nombre de séances ou étapes envisagé en explicitant les activités proposées pour chacune d'elles
Peu de candidats ont élaboré des séquences trop longues. Le nombre de séances était globalement réaliste, à savoir sept ou huit séances au total.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le jury déplore néanmoins que de nombreux candidats n'aient pas proposé un déroulement de séquence, mais une suite de séances sans fil conducteur, ou autrement dit, sans que l'ensemble ne soit structuré autour de la problématique retenue et de la tâche finale. Les activités proposées ne permettaient souvent pas d'entraîner les élèves à la réalisation de cette tâche finale.

Le jury attendait également des candidats qu'ils explicitent davantage les activités proposées. Dire que « nous rédigerons la trace écrite » ou que « nous ferons un rappel du cours précédent » n'est pas suffisant. Il faut indiquer au jury quelle trace écrite sera rédigée ou sous quelle forme se fera le rappel du cours précédent.

Le jury rappelle par ailleurs que les activités langagières doivent être clairement nommées. Ce n'est pas à l'examineur de déduire d'un exercice quelle est l'activité langagière mise en œuvre. Il est également indispensable de proposer, dans le cadre d'une séquence, les cinq activités langagières du CECRL. Nous rappelons à ce propos que le support vidéo, communiqué dans le dossier sous forme de script, doit être traité en tant que document sonore ou audio-visuel, et non en tant que support à la compréhension de l'écrit. Travailler sur le script de la vidéo en tant que texte n'a donc aucun sens. Il est le support d'activités de compréhension orale.

De plus, un certain nombre de candidats n'ont eu aucune réflexion sur les difficultés lexicales que présentent les documents, qu'ils soient sonores ou écrits. Comment aider les élèves à accéder au sens ? Quelles activités peuvent être mises en place pour comprendre et acquérir du lexique ? Ces questions sont souvent omises ou traitées très superficiellement, comme si les candidats s'adressaient à des élèves dont la langue maternelle était l'arabe.

Les consignes ainsi que le travail donné à la maison ont également souvent manqué de précision. Le jury invite les candidats à se placer dans la posture d'un enseignant et à proposer des consignes explicites, détaillées et compréhensibles pour des élèves.

Le jury déplore que peu de copies aient rendu les élèves actifs. Il est conseillé aux futurs candidats de varier les types d'interaction, en développant, par exemple, le travail en binômes ou en groupes, ou en proposant des stratégies qui encourageraient les élèves à accéder au sens en autonomie.

- les modalités d'évaluation

Certaines copies n'ont proposé aucune évaluation. Il est rappelé que celle-ci est indispensable, qu'elle fait partie de l'élaboration d'une séquence et qu'il doit y avoir une cohérence entre les activités proposées lors de la séquence et l'évaluation. Autrement dit, il convient d'évaluer ce qui a été travaillé au cours de la séquence. Toute évaluation doit enfin reposer sur des critères qui doivent être connus des élèves et adossés au CECRL. Là encore, de très nombreuses copies sont restées très floues à ce sujet.

- les faits de langue

Parmi les objectifs linguistiques, il fallait décrire analyser et expliciter un ou des faits de langue parmi ceux soulignés dans les documents A et B. De très nombreux candidats ont recensé tous les faits de langue alors que le sujet demandait d'analyser « un ou des faits de langue », donc deux ou trois. Le jury attendait des candidats qu'ils nomment les faits de langue avec leurs équivalents dans la terminologie française de la grammaire arabe, tel que précisé en gras dans le sujet. Il encourage les futurs candidats à s'entraîner à l'analyse d'occurrences portant sur les registres linguistiques habituels proposés au CAPES : les verbes, les modaux, les chiffres, etc. De même, il attendait des candidats qu'ils intègrent ces faits de langue dans un cours qui pourrait être adressé à une classe, en utilisant des termes précis en lien avec des objectifs communicationnels.

III. Épreuves d'admission

1. Épreuve de leçon

Durée de préparation de l'épreuve : 3 heures
Durée totale de l'épreuve : 1 heure maximum
Coefficient 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes.

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Première partie

- Durée de la première partie : 30 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum ; entretien : 15 minutes maximum)

Une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Seconde partie

- Durée de la seconde partie : 30 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 10 minutes maximum).

Une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A. Première partie

- Restitution, analyse et commentaire du document audio-visuel A

Les dossiers proposés portaient sur les thèmes suivants : le voyage dans l'espace, les marais irakiens, le monument de la liberté à Bagdad et la faune en danger.

La consigne du « travail à faire par le candidat » indique :

En lien avec la thématique que vous aurez retenue, vous procéderez à la présentation du document A, en dégagerez l'intérêt (culturel et linguistique) et le commenterez.

Le jury attend donc du candidat qu'il définisse une thématique et l'axe du programme qu'il retient, sachant qu'il doit englober tous les documents du dossier et pas uniquement le document A puisque la séance s'inscrit dans la perspective d'une séquence. On rappelle que toutes les notions des cycles 3 et 4 et tous les axes du lycée sont au programme des épreuves d'admission. Le candidat précisera l'apport de ce document audiovisuel à la compréhension du thème étudié.

Puis il présente la vidéo. En plus de la présentation du paratexte et du contenu complet détaillé, il s'agit de **dégager l'intérêt culturel et les enjeux induits** par le document, ce qui nécessite de la **culture générale sur le monde arabe** en histoire, littérature, arts, société, etc. Les connaissances généralistes des candidats nous ont souvent paru trop limitées ou superficielles pour pouvoir assurer une **compréhension profonde des documents, de leur contexte et des références qui peuvent s'y trouver**. Un futur professeur doit maîtriser la carte géographique du monde arabe et savoir situer l'Irak ou les Émirats, pouvoir citer un mémorial ou une réserve naturelle. Les dossiers abordaient par exemple des domaines aussi variés que : les pays arabes à la conquête de l'espace, le mode de vie lacustre des Arabes des marais, l'assèchement du delta du Tigre et de l'Euphrate, le passage de la monarchie à la république en Irak, les réserves naturelles de protection de la faune et la flore, les animaux disparus d'Arabie et la situation critique de certaines espèces sauvages comme le léopard d'Arabie. Il est donc indispensable d'élargir sa culture générale universitaire pendant la préparation au concours par la consultation régulière de l'actualité dans les médias, sans oublier des lectures de la littérature moderne, représentée dans les dossiers par un extrait de *Seul le Grenadier* de Sinan Antoon.

Au-delà de la simple compréhension orale du document A, il faut le « **commenter** », ce que peu de candidats ont tenté. Certaines questions doivent être posées pour analyser les images et le son. Quel est le contexte du reportage ? Quel est son objectif ? Y a-t-il différents points de vue ? De l'implicite ? Une critique ? Entend-on des bruits ou de la musique ? Quel est le rapport entre le son et l'image ?

La consigne indique que l'intérêt linguistique du document A doit aussi être dégagé mais fort peu de candidats l'ont fait. Il ne suffit pas d'uniquement relever un champ lexical présent dans le document, mais aussi un type de discours et des éléments de grammaire qui sont en lien avec l'exploitation envisagée en classe.

Les passages en dialecte et les bandeaux en bas de l'écran doivent également faire l'objet d'une réflexion.

La consigne de l'épreuve indique ensuite :

Puis vous procéderez parmi les documents fournis à la sélection d'un ou deux documents que vous souhaiteriez utiliser dans le cadre de votre séance d'enseignement, en complément du document A. Vous devrez :

- justifier vos choix, en vous projetant dans la perspective de l'exploitation de l'ensemble des documents utilisés ;

Le candidat écarte ou choisit des documents parmi les trois documents complémentaires proposés et il en donne la raison. Pour cela, il argumente sur l'intérêt culturel et linguistique de chacun, en relation avec la mise en œuvre pédagogique qu'il a prévue et en indiquant les liens entre les documents.

Le jury insiste sur la nécessité d'adapter les documents au niveau du CECRL choisi. En effet, il faut être conscient que la plupart d'entre eux ne peuvent pas être utilisés tels quels dans une classe de collégiens ou de lycéens, notamment à cause de leur longueur. 1 min 30 est une limite supérieure pour un extrait de vidéo et il ne faut donc pas hésiter à identifier une unité plus courte. De même, pour les documents écrits, il est judicieux d'extraire une image, un paragraphe ou une phrase du texte, un vers de la poésie ou une partie de l'infographie. Le débit d'un journaliste dans une vidéo authentique est souvent trop rapide pour des élèves et il faut envisager de le ralentir. Un passage avec du lexique technique, par exemple sur la sonde spatiale Rashid des Emirats, ne sera pas forcément à retenir.

La consigne indique que « vous procéderez ... à la sélection d'un ou deux documents... en complément du document A. Choisir deux documents complémentaires nous paraît trop ambitieux pour une séance de 55 minutes. Par ailleurs, le candidat peut indiquer qu'il compléterait sa séquence en ajoutant un document précis de sa connaissance.

La consigne se termine ainsi : vous devrez

- définir l'axe, le niveau, la tâche de fin de séquence et la problématique de la séquence dans laquelle votre séance s'inscrit.

Ces quelques éléments du cadre pédagogique général sont déterminants pour la mise en œuvre pratique de la séance qui sera détaillée en français dans la partie suivante.

Chaque dossier a été composé pour pouvoir entrer dans plusieurs thèmes ou axes et plusieurs niveaux de classe et du CECRL. Ainsi, le dossier sur l'espace pouvait correspondre à l'axe Innovations scientifiques et responsabilité ou Fictions et réalités au lycée, mais correspondait aussi au thème Voyages et migrations au collège, ce qui permettait d'intégrer le document D (une histoire tirée du site de jeunesse Al-Arabi Al-Saghir).

Pour réussir cet exercice de 15 minutes, comme pour l'exposé de la séance de 20 minutes, il est indispensable d'utiliser la totalité du temps de parole prévu, à surveiller à l'aide d'une montre, au risque d'une prestation incomplète ou trop superficielle.

- Entretien

Pendant cet échange, le jury pourra poser au candidat des questions culturelles ou linguistiques, amenant des réponses courtes, demander un développement ou des précisions sur un point abordé, attirer l'attention sur un oubli, ou faire des remarques qui invitent le candidat à ajuster rapidement sa position avant la seconde partie. Le jury peut ici apprécier les qualités pédagogiques du futur enseignant, comme le sens de l'écoute, la patience et la capacité à réagir positivement aux sollicitations.

Lors de l'entretien, les questions peuvent porter sur n'importe lequel des quatre documents du dossier.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B. Seconde partie

- Exposé de la séance de cours

La mise en œuvre pédagogique a posé beaucoup plus de problèmes aux candidats que la présentation du document A. Elle comporte des étapes à mettre en œuvre selon des critères précis qui doivent être étudiés lors d'une **formation préalable** au concours. Les méthodes « classiques » d'enseignement de l'arabe ne sont plus d'actualité.

Le « travail à faire par le candidat » stipule :

- Vous exposerez des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document vidéo et, le cas échéant, du ou des documents choisis, dans le cadre d'une séance d'enseignement.

Le candidat doit prouver ici sa maîtrise des enjeux disciplinaire, didactiques et pédagogiques.

Il doit définir une problématique pertinente à donner ou à faire trouver aux élèves et veiller à l'exprimer clairement en arabe, telle qu'elle leur sera soumise.

Il doit déterminer une tâche de fin de séquence à laquelle prépareront toutes les activités.

Suite à son analyse des documents et des faits de langue et de culture qui s'y trouvent, il doit identifier les objectifs culturels, linguistiques et éducatifs ainsi que les compétences qu'il souhaite travailler.

Pour atteindre ces objectifs, il doit définir des tâches selon l'approche actionnelle.

Tous ces éléments doivent être en cohérence avec les attendus de la classe.

Et, pour produire un résultat réussi, **le candidat doit veiller à la pertinence et l'articulation de chaque choix opéré avec tous les autres choix. Or, c'est le plus gros écueil dans lequel sont tombés les candidats dont beaucoup fournissent certes tous ces éléments mais de façon déconnectée, sans respecter de fil conducteur ni les mettre en lien les uns avec les autres, vidant ainsi l'enseignement de sens.** Beaucoup de candidats ont proposé des activités langagières qui ne préparaient pas à la tâche finale et n'ont pas proposé les activités qui y préparaient.

Dans la suite de la consigne de l'épreuve, les expressions « **déroulé de séance cohérent** » et « **propositions adaptées** » sont donc très importantes.

- Vous proposerez un déroulé de séance cohérent, en vous appuyant sur l'intérêt linguistique et culturel des documents et les activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, et en vous reposant sur des exemples concrets d'activités à proposer aux élèves.

- Vous veillerez à ce que vos propositions soient adaptées à la situation d'enseignement choisie et au niveau visé.

Le candidat explicitera ensuite sa séance de 55 minutes en justifiant sa démarche.

Il enchaînera les différentes phases de façon concrète et progressive : début de la séance, mise en situation d'apprentissage puis phase structurante en fin de séance. Si la séance est la première de la séquence, des prérequis sont peut-être exigés. A ce sujet, ne pas hésiter à proposer une séance qui ne soit pas la première de la séquence car cela permet d'aborder des éléments intéressants, comme la phase de réactivation du cours précédent et les évaluations prévues dans la séquence, qui peuvent être de type diagnostique, formative et sommative.

Les compétences travaillées seront évidemment culturelles et linguistiques. Mais les candidats ont souvent réduit la compétence linguistique au lexique en axant leurs exercices sur un champ lexical et peu ont proposé un travail sur la grammaire, la syntaxe, la conjugaison ou la phonologie. Ensuite, n'oublions pas les compétences pragmatiques et sociolinguistiques. Exemple de compétence communicationnelle pragmatique : utiliser une courte question d'accroche au début d'un exposé, comme dans la vidéo documentaire sur les marais (هل ترغبون في رحلة خارج الزمن؟). Le développement de

l'autonomie et de l'esprit critique des élèves est également important. A propos du document sur la réserve naturelle, on pouvait citer un champ contribuant aux objectifs généraux de formation et d'éducation lié au parcours citoyen : l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le candidat présentera les activités langagières nécessaires à l'entraînement à la réalisation de la tâche demandée aux élèves. Pour les définir, le candidat doit **partir de sa tâche finale et lister les outils linguistiques et les compétences dont les élèves ont besoin pour réaliser la tâche finale.**

Beaucoup d'activités de réception des documents ont été proposées mais peu d'activités de production, d'interaction ou de médiation.

Les exercices doivent être décrits de manière précise et entièrement détaillés, y compris la formulation de la consigne en arabe.

Certains candidats ont eu recours au numérique mais, ici encore, il ne suffit pas de mentionner Quizlet dans son exposé, encore faut-il que son utilisation soit réellement maîtrisée et son apport pertinent dans la situation de cours envisagée.

Il est bon, selon la situation, de présenter une alternance de dispositifs de travail : individuel, en binôme ou collectif.

Il est également bon de prendre en compte l'hétérogénéité probable de la classe.

Enfin, la posture du candidat en tant que futur enseignant sera scrutée. La voix est-elle suffisamment forte et assurée ? Le ton est-il varié ? La station est-elle debout ou assise ? Le langage est-il correct et approprié ? Le niveau de langue française et d'arabe standard moderne est-il convenable ?

- Entretien

Le jury cherchera à vérifier, au-delà de ce qui lui semblera un vernis pédagogique superficiel, la solidité de la formation des candidats. Le jury déplore que les mises en œuvre pédagogiques soient souvent restées l'exposé de concepts standards, de modes d'emploi de cours figés appris par cœur et de stratégies plaquées sans réflexion ni adaptation sur les documents retenus. Lors de l'entretien, il a donc souvent pointé des incohérences, invitant le candidat à les rectifier.

Exemples de propositions inadaptées : un exercice de discrimination auditive au niveau B1, l'argumentation et la justification au niveau B1, un exercice sans lien avec la tâche finale.

2. Épreuve d'entretien

Durée de l'épreuve : 35 minutes

Coefficient : 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. L'entretien se déroule en français.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de

recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.),
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de [l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du Capes](#), selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

A. Première partie : présentation de son parcours

Cette partie doit être soigneusement préparée en valorisant les éléments objectifs de son parcours en lien avec l'enseignement et en démontrant sa motivation. La fiche de renseignement complètement et précisément renseignée aidera le jury à mieux cerner le profil du candidat.

Lors de l'entretien, le jury pourra demander des précisions au candidat pour bien comprendre son parcours. Il cherchera à tester sa motivation à s'engager dans le métier d'enseignant. En effet, enseigner dans le secondaire dépasse la simple transmission verticale de connaissances. Le désir d'enseigner la langue arabe et la bonne volonté manifeste des candidats sont positifs mais pas suffisants. Le jury doit sentir le désir d'être face à des élèves et de faire partie du corps éducatif. Il s'assurera que le candidat, qui sera en charge d'élèves dès la rentrée suivante, ne sera pas en difficulté dans la réalité du métier sur le terrain.

Une montre ou un chronomètre pour la gestion des 5 minutes est indispensable.

B. Seconde partie : mises en situation professionnelle

B.1 Mise en situation d'enseignement

Les sujets proposés pour la mise en situation d'enseignement portaient sur l'organisation d'un débat sur un sujet sensible, les rattrapages et les points bonus, le refus d'un élève de participer aux activités, la vocalisation, des parents qui se plaignent du manque de progrès de leur enfant, la gestion d'un élève qui n'arrive pas à finir ses contrôles et la manifestation d'une déception.

La meilleure démarche paraît être de prendre une minute de réflexion pour repérer les mots clés qui permettent de définir tous les paramètres de la situation problématique pour bien la cerner. Le candidat propose ensuite des pistes de réactions, de solutions et d'actions concrètes à court et long terme en réfléchissant en quelque sorte à voix haute, guidé par l'échange avec le jury.

Si la situation paraît floue, inutile de dire que l'« on n'a pas toutes les infos » car il s'agit justement d'envisager toutes les possibilités. L'exercice impose de se projeter dans la situation posée et il est donc infructueux de dire qu'« il est impossible qu'un élève dorme pendant mon cours » si c'est mentionné dans le sujet.

A partir du sujet proposé « Un élève, déçu par sa note, jette sa copie dans la poubelle », voici des réflexions possibles :

« un » élève : collégien ou lycéen ?

« déçu » : problème de comportement ? Dimension psychologique ? Faut-il essayer de comprendre pourquoi ce geste ?

« sa note » : évaluation par des notes chiffrées ou des compétences ? Savoir se remettre en question : explicitation des critères d'évaluation faite ? Les conséquences des notes : contrôle continu, Parcoursup.

« jette sa copie dans la poubelle » : première fois ou répétitif ? Élève dans la contestation ? En difficulté scolaire ? Familiale ? Voir les autres disciplines, le PP, le CPE, les parents. Non-respect du professeur ? De son travail ? Du travail de l'élève ? Mise en question de l'autorité du professeur ? Quelle réaction immédiate ? Après le cours ? Une sanction ? Laquelle ? Une réparation ?

Dans ces mises en situation professionnelles interviennent les **connaissances disciplinaires mais aussi celles du système éducatif**. Le candidat doit connaître le fonctionnement et les acteurs d'un établissement d'enseignement secondaire. En effet, un professeur n'est pas seul face aux défis qui se posent à lui et il doit donc savoir à qui il peut s'adresser. Ceci dit, certains candidats ont eu des difficultés à trouver un juste milieu entre tout régler eux-mêmes et tout déléguer à d'autres acteurs.

Le candidat doit toujours être en mesure d'expliquer la réalité que recouvrent les mots qu'il emploie. Il doit pouvoir en donner une définition précise et citer des exemples. Exemple d'expressions mentionnées mais pas maîtrisées : « l'école inclusive », la « différenciation pédagogique », le « programme PHARe », « l'égalité des chances » ou les sigles : UPE2A, REP, PAP, AESH, CESC.

La connaissance de certaines journées nationales ou mondiales peut se révéler utile pour célébrer ou défendre une cause, comme la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école ou la semaine des langues.

Le candidat doit également s'être intéressé au **statut, droits et devoirs du fonctionnaire** ainsi qu'au Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation afin de connaître les objectifs et la culture commune à tous les professionnels du professorat. Pour toutes ces questions, nous conseillons la consultation du portail Eduscol, site d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation, et nous encourageons les candidats, y compris ceux qui ont une expérience professionnelle dans l'Éducation nationale, à s'approprier les textes réglementaires en vigueur.

B.2 Mise en situation en lien avec la vie scolaire

Les sujets proposés pour la mise en situation en lien avec la vie scolaire portaient sur le harcèlement, les moqueries sur les réseaux sociaux, la triche, la réaction négative d'un élève, les notes, l'autorisation de sortir du cours.

En conclusion, le jury félicite les lauréats de la session 2024 et tient à encourager les candidats non admis à se représenter en améliorant leur préparation. Nous avons conçu ce rapport pour qu'il les y aide et leur conseillons de consulter aussi le rapport de jury 2023, dont les remarques et



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

recommandations sont toujours valables en 2024. Nous leur souhaitons le succès lors de la prochaine session du concours.